

Transition énergétique en milieu rural

Christine Heuraux*

@ 29718

Mots-clés : territoires ruraux, transition énergétique, efficacité énergétique, renouvelables, collectivités locales

Pour le groupe EDF, la transition énergétique est à la fois une urgence et un engagement de longue date. Désireux de mieux en comprendre les enjeux en milieu rural, il a décidé en 2019 de leur consacrer un Livre blanc. Objectif : faire le point sur la situation énergétique des zones rurales; mieux comprendre les attentes et les contraintes de leurs acteurs; repérer les bonnes pratiques; identifier les freins et les leviers pour accélérer la transition énergétique. Cet article propose une synthèse des principaux enseignements recueillis. Ces informations permettent d'énoncer dix propositions pour contribuer à mieux valoriser les nombreuses ressources des territoires ruraux.

Introduction

La transition énergétique est aujourd'hui une donnée incontournable : inscrite dans la loi, elle est devenue partie intégrante des programmes de politique publique portés par les élus et les décideurs; elle oriente de plus en plus les choix économiques des entreprises; elle se lit dans les aspirations sociétales des citoyens.

Tous les territoires sont également concernés, chacun peut — et doit — y apporter sa contribution.

Mais elle ne se décline pas de façon uniforme selon les territoires. Face aux nombreuses initiatives vers et autour des grandes

concentrations urbaines et des grands acteurs économiques, la transition énergétique s'est-elle également imposée comme une priorité dans les milieux ruraux?

Alors que l'opposition «rural-urbain» devient, dans certains territoires, un sujet clivant susceptible d'exacerber des rivalités, la transition énergétique constitue déjà un facteur de rapprochement et de réconciliation, de synergies efficaces et créatrices de valeur — par exemple les uns produisant une électricité verte consommée par les autres, ou encore favorisant la conversion à la mobilité électrique pour effectuer les déplacements pendulaires entre campagnes et villes.

Reste toutefois à favoriser cette «convergence» et à mieux en identifier les leviers.

Par définition moins densément peuplés, économiquement souvent plus fragiles, contraints par d'autres priorités (financières notamment), rarement dotés en ressources

* EDF (cf. biographies p. 71-72).

Le Livre blanc et les informations qu'il a permis de recueillir se concentrent sur la France métropolitaine, les territoires insulaires présentant des systèmes énergétiques trop spécifiques.

Un livre blanc est un recueil d'informations objectives et factuelles destiné à un public déterminé pour l'amener à prendre une décision sur un sujet particulier. Son caractère initialement institutionnel s'est modifié avec le temps. Les livres blancs trouvent aujourd'hui un nouvel emploi dans un contexte non officiel, tel celui qui a trait aux activités économiques. En l'occurrence, le Livre blanc auquel se réfère cet article a pris le parti de se mettre à l'écoute du « terrain » ; il ne prétend pas recenser ni décrire de façon exhaustive les nombreux programmes et démarches déjà engagés dans des cadres officiels sur la transition énergétique en milieu rural, mais veut avant tout partager les réflexions, actions, retours d'expérience et propositions que cette transition inspire aux acteurs ruraux.

compétentes spécifiques (par exemple en énergie), les territoires ruraux et leurs communes sont aussi le plus souvent soucieux de préserver un patrimoine naturel précieux.

Le milieu rural est un des piliers de la transformation du modèle énergétique de la France en vue de réaliser la stratégie nationale bas carbone (SNBC). C'est en effet un lieu d'émissions significatif¹, du fait notamment de la forte pénétration des énergies fossiles dans le chauffage des bâtiments, de l'habitat plus énergivore, car souvent ancien et de plus grande taille, ou encore du recours nécessaire à la voiture.

Mais il détient aussi une partie des clés de la réussite de l'ambition énergétique nationale : par ses espaces, qui offrent un potentiel majeur de développement des énergies renouvelables ; par ses sols et ses forêts, qui constituent de précieux puits de carbone.

Ces constats et les enjeux qui en découlent ont incité EDF à rédiger un Livre blanc sur la transition énergétique en milieu rural, en visant quatre objectifs :

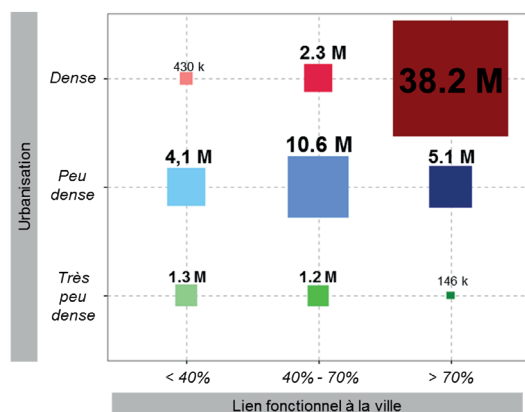
- faire le point sur la situation énergétique des zones rurales,
- mieux comprendre les attentes et les contraintes de leurs acteurs,
- repérer les bonnes pratiques,
- identifier les leviers pour accélérer la transition énergétique.

La méthodologie choisie a reposé avant tout sur l'écoute, qui s'est organisée sous deux formes :

- une enquête en ligne opérée en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France auprès de ses quelque 10 000 maires adhérents, du 13 mai au 3 juin 2019 ; 1 097 d'entre eux y ont répondu, permettant de mesurer leur engagement, de mieux cerner leurs priorités, mais aussi les difficultés qu'ils rencontrent ;
- une soixantaine d'entretiens ont été menés entre novembre 2018 et juin 2019 auprès des principales parties prenantes : associations de maires et de collectivités rurales ; élus nationaux (députés et sénateurs) ; représentants du monde agricole ; acteurs du financement des territoires ; partenaires des élus ruraux (DREAL, ADEME, Parcs naturels régionaux, syndicats d'énergie...).

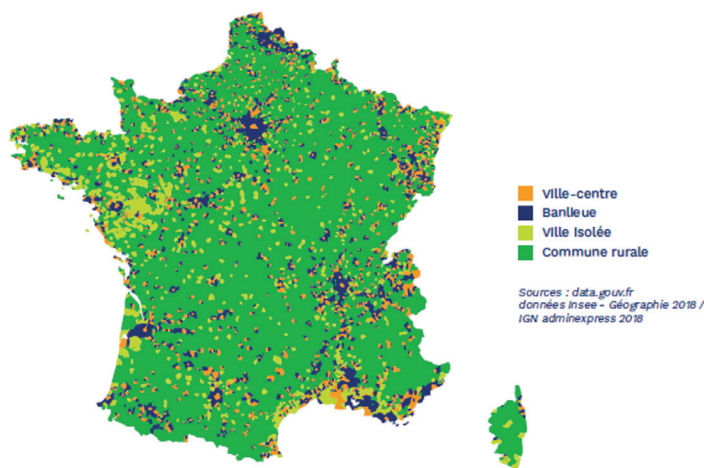
Six institutions et personnalités ont également accepté d'apporter leur témoignage sous forme d'une tribune, qui apporte un éclairage issu de leur expérience.

Au-delà de l'expression, ce Livre restitue aussi l'action du terrain. Neuf réalisations emblématiques livrent des clés pour accélérer une transition énergétique durable, répliquable et solidaire.



Source : INSEE, CGET, 2019

Figure 1. Les neuf types d'espaces et leur population (méthode CGET)



Source : data.gouv.fr, données INSEE – Géographie 2018/IGN adminexpress 2028

Figure 2. Répartition des communes métropolitaines par type (définition INSEE)

Rappel préliminaire : comment définir la ruralité ?

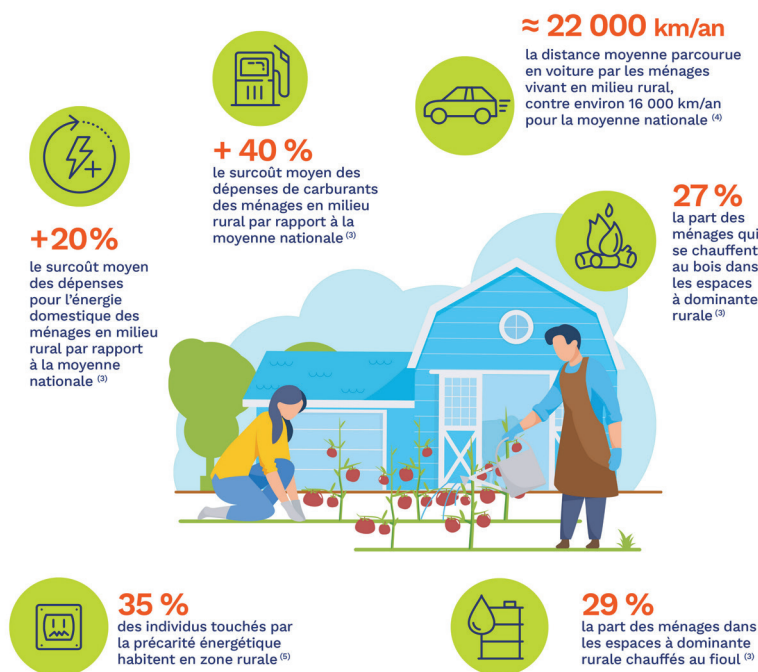
Qu'est-ce qu'un milieu rural, un territoire rural, une commune rurale ?

En fait, mieux vaudrait parler de ruralités, au pluriel, tant ces milieux sont hétérogènes.

Pour Roger Le Guen, chercheur en sociologie au Laboratoire de recherche en sciences sociales de l'École supérieure d'agriculture, «les milieux ruraux n'existent pas sans référence à la ville», dont ils seraient un peu comme «l'envers». Historiquement, les milieux ruraux étaient caractérisés par le poids prédominant des emplois agricoles. Ce critère n'est plus pertinent de nos jours. Une approche plus actuelle consiste à considérer la densité de services (au sens large du terme) directement accessibles à la population, ce qui revient à définir les ruraux par... la voiture, outil indispensable pour y accéder.

L'approche morphologique, quant à elle, se fonde soit sur la continuité du bâti, soit sur la densité de population. Une méthode de mesure mise au point par l'INSEE en 2015 à partir de travaux européens et utilisée par le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) qualifie les espaces à la fois selon leur degré d'urbanisation (grille de densité) et leur lien à la ville (part des actifs de la commune travaillant dans un pôle urbain ou à l'étranger). Cette démarche conduit à catégoriser les communes en neuf classes, l'espace rural pouvant alors être assimilé aux trois catégories les moins denses et les moins liées à la ville. Il regroupe 46 % des communes et un peu plus de 10 % de la population (voir Figure 1).

Traduction statistique : environ 4 communes sur 5 en France métropolitaine sont des communes rurales. Elles recouvrent 77 % du territoire et hébergent 15 millions de personnes, soit 23 % de la population et une proportion similaire de la population active (24 %).



(3) En 2012, dernières données disponibles. Source : SOeS, enquête Phébus. (4) Source : SOeS, enquête Phébus. (5) Source : ADEME.

Figure 3. Le portrait énergétique des ménages en milieu rural

@editions-strategiques

L'énergie en milieu rural : quelques chiffres pour mieux cerner les enjeux

Qu'en est-il du secteur de l'énergie dans les milieux ruraux² ?

Côté consommation, le poids des dépenses énergétiques y est généralement plus important que la moyenne nationale.

Cela vaut pour les communes comme pour les ménages.

Les communes de 500 à 1999 habitants y consacrent en moyenne 6 % de leur budget, contre 4,2 % pour l'ensemble des communes françaises. On ne s'étonnera donc pas

que l'efficacité énergétique soit leur principal chantier en matière de transition énergétique, souvent marqué par la volonté de sortir des énergies fossiles, tant pour les bâtiments communaux que dans l'habitat individuel.

Quant aux ménages vivant en milieu rural, ils dépensent davantage pour couvrir leurs besoins en énergie que leurs concitoyens : en moyenne, 20 % de plus que la moyenne nationale pour l'énergie domestique (chauffage, éclairage, cuisson...), du fait de logements en moyenne plus grands, souvent plus anciens, présentant des performances énergétiques inférieures à la moyenne nationale, avec une surreprésentation du chauffage au fioul, fortement émetteur de gaz à effet de serre et relativement coûteux. Ainsi, un logement en milieu

rural consomme en moyenne 33 % d'énergie en plus qu'un logement en centre-ville³. S'ajoutent à ces dépenses celles liées aux carburants, qui représentent un surcoût de 40 % dans leur budget par rapport à la moyenne nationale, sachant que les ménages vivant en zones rurales parcourent en moyenne 22 000 km par an, alors que la moyenne nationale est de 16 000 km.

Côté production, la production d'électricité d'origine renouvelable s'est significativement développée, notamment liée à l'initiative des communes rurales qui tirent parti de leur principal atout, leur foncier et la superficie au sol dont elles disposent. Ainsi, alors que les communes rurales concentrent un tiers des installations photovoltaïques, elles assurent 53 % de la production photovoltaïque, soit 43 MWh⁴.

À noter que le seul secteur agricole contribue aujourd'hui à hauteur de 20 % aux énergies renouvelables produites en France (biocarburants, méthanisation, photovoltaïque, éolien) à travers 50 000 exploitations; l'ADEME estime que la production d'énergies renouvelables par le secteur agricole devrait encore progresser et être multipliée par trois entre 2015 et 2050⁵.

Que disent les élus des communes rurales sur leurs priorités?

L'enquête menée en collaboration avec l'AMRF donne une vision assez précise de la mobilisation des élus ruraux pour la transition énergétique⁶.

Les questions posées étaient formulées comme suit : 1. «En tant qu' élu, la transition énergétique dans votre commune est : une priorité, un sujet parmi d'autres ou ce n'est pas une préoccupation?» 2. «Votre commune a-t-elle déjà mené à bien un projet de transition énergétique : oui – non?» En réponse à la première question, seuls 3 % des répondants disent ne pas y voir une priorité.

Pour la majorité d'entre eux, la transition énergétique est un sujet parmi d'autres. Si l'on excepte les quelque 38 % qui en font une priorité, elle compte au même titre que les nombreuses autres questions que doit gérer un maire, et ce quelle que soit la taille des communes; l'intérêt pour la transition énergétique est avant toute une question de personne, plus que d'âge, d'appartenance politique ou autre considération.

Quant à la deuxième question, si plus d'une commune rurale sur deux (52 %) a déjà réalisé un projet de transition énergétique, la proportion varie significativement en fonction de la taille de la commune : elle tombe à 44 % pour les communes de moins de 500 habitants⁷ mais s'élève à 63 % pour les communes de 500 habitants ou plus. Cet écart s'explique par une différence de moyens importants (humains et financiers) entre les deux catégories de communes. Les opportunités de réaliser un projet sont également moindres dans les petites communes (moins d'espace, de bâtiments communaux...).

Quelles sont les actions le plus souvent entreprises ou désignées comme prioritaires? On peut les regrouper en trois «familles».

La première d'entre elles, pratiquée à plus de 70 %, a trait aux économies d'énergie.

En parfaite cohérence avec le niveau élevé de consommation, l'efficacité énergétique est la priorité des communes rurales. La première action porte à plus de 78 % sur la modernisation de l'éclairage public, une posture qui s'explique par plusieurs facteurs : toutes les communes en ont, la mesure est relativement rapide à mettre en œuvre, les économies réalisées sur la facture d'électricité sont élevées, ce type d'initiative est souvent soutenu par les syndicats d'énergie, elle réduit les nuisances lumineuses. L'Association française de l'éclairage évalue le potentiel d'économies d'énergie entre 40 % et 70 %. Sachant que 40 % des luminaires dans les communes ont plus de 25 ans, toutes zones confondues, le chantier est loin d'être achevé.

Transition énergétique en milieu rural

La rénovation énergétique des bâtiments vient en deuxième position, pour 71 % des communes et quelle que soit leur taille. Plus complexe à réaliser que l'amélioration de l'éclairage public, car elle dépend notamment de l'ancienneté, de l'architecture et de l'usage du bâtiment, elle connaît des temps de retour sur investissement plus longs et nécessite souvent des financements lourds.

Seconde famille d'actions : le développement d'énergies renouvelables, mis en œuvre pour près d'un quart (24 %) des communes. Si elles ne laissent généralement pas les élus indifférents, voire même si elles suscitent l'adhésion d'une grande partie des élus ruraux, les énergies renouvelables sont aussi l'objet de nombreuses interrogations : quelle est leur performance réelle ? Leur retour sur investissement ? Que deviendront les installations une fois devenues obsolètes ? Quelle confiance accorder aux nombreux démarcheurs ? Quelle sera la tolérance des habitants du territoire vis-à-vis des nuisances visuelles, sonores ou olfactives ? Un phénomène qui n'est d'ailleurs pas réservé aux petites communes. Face à ces réserves, l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et la construction d'une chaufferie bois emportent le plus facilement l'adhésion, à peu près à égalité (respectivement 24,8 % et

24,1 % des réalisations pour les communes qui ont mené une action) ; tandis que les installations éoliennes (9,1 % des maires ayant réalisé un projet) ou certaines installations de méthanisation convainquent plus difficilement.

En troisième position, la mobilité complète la liste des actions des communes rurales en faveur de la transition énergétique. Le triple enjeu de l'accès à des services éloignés, de la préservation du pouvoir d'achat des citoyens et des impacts environnementaux, fait de plus en plus considérer la mobilité électrique comme une opportunité pour limiter ces contraintes. La disponibilité d'infrastructures de recharge est la condition préalable indispensable à son essor. Si la situation est inégale et très différente selon les régions, la dynamique semble bien enclenchée puisque 21 % des communes se sont équipées d'une infrastructure de recharge ; environ 40 % des stations de recharge publiques sont ainsi situées dans des communes rurales. Le sujet est toutefois complexe, car une moindre densité de population et une plus grande superficie à couvrir nécessitent un plus grand nombre de stations de recharge pour bien mailler le territoire ; mais le parc de véhicules plus réduit ne facilite pas l'amortissement de ces installations, à moins d'un effort

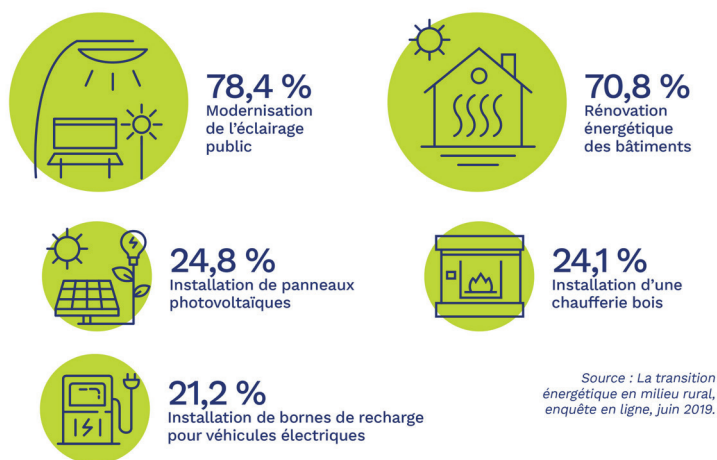


Figure 4. Top 5 des projets menés en matière de transition énergétique par les communes rurales

@editions-strategiques

significatif pour encourager l'achat de véhicules électriques dans ces territoires.

Autre volet de la conversion à une mobilité durable : le remplacement des flottes de véhicules communaux par des véhicules à motorisation alternative. Moins fréquente que l'installation de bornes de recharge, cette action concerne toutefois 11 % des communes, mais la taille joue son effet, avec de fortes disparités entre les communes de moins de 500 habitants (3 %) et celles de plus de 500 habitants (16 %). Le taux relativement faible s'explique en partie par le fait que l'option d'une conversion à une motorisation alternative ne se pose qu'au moment de remplacer un véhicule, soit assez rarement en fonction de l'état du parc existant. À noter que l'entrée en vigueur en 2019 de la loi LOM accélérera ces conversions, pour que les véhicules à très faibles émissions atteignent 37,4 % du parc de véhicules acquis ou utilisés lors du renouvellement annuel à compter du 1^{er} janvier 2026 (art. 76).

Les freins qui empêchent le développement de projets

Commençons par préciser que 35 % des communes disent ne pas rencontrer de difficulté, y compris sur le plan financier, pour mener leurs projets de transition énergétique. Certes, de nombreuses communes manquent de moyens financiers, mais pour d'autres, mettre en avant cette difficulté peut traduire autre chose : la méconnaissance des mécanismes de soutien qui permettraient de les surmonter, le manque de moyens humains pour monter les dossiers d'aides, des contraintes normatives ou juridiques, une excuse pour ne pas agir... La situation est donc sans doute plus complexe qu'il n'y paraît.

De fait, plusieurs types de freins entravent l'engagement des communes rurales en faveur de la transition énergétique, des freins qui peuvent intervenir en amont, et empêcher toute réalisation ; ou en aval, pendant la phase de réalisation d'un projet.

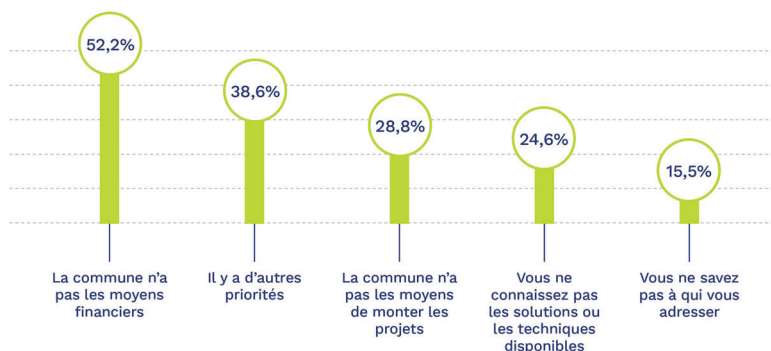
Au-delà des 39 % d'élus qui déclarent avoir d'autres priorités dans leur commune, trois raisons sont le plus souvent invoquées pour expliquer l'absence de projet : le manque de moyens financiers (à 52 %), le manque de moyens humains (à 29 %) et de compétence technique (25 %).

Pour les élus ruraux qui se lancent, le financement arrive en tête des problèmes pour mener à bien leurs projets, cité par plus d'une commune sur deux (51 %) ayant réalisé un projet de transition énergétique, mais aussi par de nombreux autres acteurs interrogés. À noter que la taille des communes n'a pratiquement aucune incidence sur ce paramètre : 49,7 % des communes de moins de 500 habitants y sont confrontées, pour 52,2 % des communes de plus de 500 habitants.

Ce besoin ne se limite pas à un manque de capacité budgétaire. En effet, beaucoup savent qu'il existe de nombreux dispositifs, fonds, aides, subventions mobilisables pour lancer des actions dans la plupart des secteurs porteurs de la transition énergétique. Mais beaucoup d'élus se sentent un peu perdus et ne savent pas à qui s'adresser pour les aider à surmonter les deux écueils courants que sont une méconnaissance globale de ces dispositifs d'une part ; l'incapacité à identifier les interlocuteurs vers qui se tourner pour y accéder d'autre part. À leur décharge, et beaucoup le constatent : le foisonnement des dispositifs, la complexité des dossiers à monter, des règles du jeu souvent évolutives et l'incertitude sur la continuité des mécanismes d'aide... constituent autant de freins qui découragent parfois les bonnes volontés.

Les critiques formulées sur la dispersion et la faible visibilité des partenaires financiers potentiels trouvent un large écho sur un autre manque : celui de l'ingénierie. La plupart des personnes interrogées en conviennent : il y a un besoin criant en accompagnement en compétences : capacité à opérer des choix techniques, à monter un dossier, à suivre la mise en œuvre, autant de carences qui entravent bien des projets.

Transition énergétique en milieu rural



Source : La transition énergétique en milieu rural, enquête en ligne, juin 2019.

Figure 5. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de projet lié à la transition énergétique dans votre commune?

@editions-strategiques

Plus étonnant, la seconde difficulté invoquée lors de la réalisation d'un projet (citée à 22 %) est la difficulté à convaincre — les citoyens, les adjoints ou d'autres parties prenantes — de l'intérêt du projet proposé. Le manque d'information est généralement la première cause de ces réticences. Sujet complexe et souvent technique, l'énergie peut donner lieu à des réactions tranchées, qui appellent pédagogie et communication — sur le sens général de la transition énergétique, les possibilités d'action, les avantages et inconvénients des différentes technologies... ; une démarche nécessaire, mais un processus parfois long qui finit en découragement.

Conséquence logique de ces expressions de besoins, les trois attentes les plus fortes exprimées pour un accompagnement concernent : l'aide au financement (qui veut aussi dire l'aide à l'identification et à l'obtention des financements disponibles) à 63 %; des recommandations sur des solutions techniques à 55 %; l'aide au montage de projets à 51 %.

... et les remèdes

Généralement, les communes ne restent pas seules et s'adressent à d'autres structures pour les aider à réaliser leurs projets énergétiques. Seules 6 % des communes adhérentes à l'AMRF ayant répondu à l'enquête n'ont pas eu besoin d'être accompagnées pour réaliser leur projet.

Deux appuis sont les plus couramment sollicités — sans grande surprise au vu des liens étroits qui les unissent — : d'abord les syndicats d'énergie, qui ont accompagné une commune sur deux ayant réalisé un projet; c'est également vers eux que se tourneraient à 46 % les communes qui n'ont pas encore pris d'initiative si elles devaient en concrétiser une. Leur force vient de leur ingénierie technique et financière, qu'ils mettent à la disposition des communes en apportant un accompagnement technique, le montage de dossiers, mais aussi des initiatives qu'ils lancent par exemple sur des programmes d'efficacité énergétique, de certificats d'économie d'énergie... En second lieu vient l'Établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre (33 %).

D'autres entités sont également forces de proposition et/ou en mesure de répondre

aux sollicitations des élus : le Conseil régional (23 %), l'ADEME (23 %), ou encore d'autres structures publiques ou parapubliques (Parcs naturels régionaux, associations...) (19 %).

Que disent les partenaires des territoires ruraux ?

La transition énergétique dans les territoires ruraux n'est pas l'affaire exclusive de leurs élus. Elle intéresse une large palette de décideurs et acteurs, locaux, régionaux et nationaux, financiers, institutionnels, techniques et industriels, publics, parapublics et privés comme l'a montré en partie la diversité des partenaires impliqués. De nombreux points de vue coexistent sur les questions les plus variées : quelles actions faut-il engager en priorité ? Quelles filières renouvelables faut-il privilégier ? Quels sont les dispositifs les plus efficaces ? Quel doit être le rôle de chacun ?

Au-delà des positions et des recommandations parfois foisonnantes, un premier constat fait consensus : il ne faut pas opposer les territoires, et notamment pas territoires urbains et territoires ruraux.

« La transition énergétique peut paraître plus compliquée en milieu rural, mais l'État doit faire les mêmes efforts que dans le milieu urbain. La notion d'égalité vaut aussi pour la transition énergétique », déclare Bernard Schmeltz, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté et préfet de Côte-d'Or.

Il est d'autant plus vain et stérile de vouloir opposer métropoles et communes rurales que chacune a besoin de l'autre. La notion de réciprocité doit prévaloir, les unes apportant l'accès aux marchés, les besoins en télétravail, les autres fournissant énergie et autres ressources en circuit court. C'est entre autres pour faciliter cette réciprocité que l'État a créé en 2019 l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), avec pour mission de soutenir les collectivités territoriales dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets, notamment

en matière de lutte contre le changement climatique.

Organisation territoriale et transition énergétique (et écologique) ont donc bel et bien vocation à cultiver leur interaction et à lutter contre la fracture territoriale.

Au-delà du « Travailler ensemble », le second message recueilli auprès du panel d'acteurs interrogés pointe une autre nécessité : il faut laisser la main aux territoires. Car s'il demeure indispensable, l'échelon national n'est pas suffisant : face à l'ingénierie nationale, désormais regroupée au sein de l'ANCT, il faut aussi faire monter en puissance une ingénierie territoriale, capable d'adapter aux spécificités locales les solutions les plus pertinentes. Autrement dit des moyens humains au sein des collectivités, pour combler le manque mis en évidence par l'enquête.

Troisième recommandation : pour tracer la voie d'une transition réussie dans les territoires ruraux, il faut veiller à maintenir la solidarité. Celle-ci est déjà inscrite de fait dans la péréquation tarifaire, ou encore dans l'équilibre qui est assuré à chaque instant entre production et consommation — une gestion d'autant plus sophistiquée et nécessaire que les moyens de production décentralisés montent en puissance. Comme le précise Stéphan Pagès, directeur national Concessions et territoires chez Enedis, « [...] les zones urbaines consomment davantage, les zones rurales produisent davantage. Il y a une complémentarité globale entre les territoires et les infrastructures de réseau jouent un rôle majeur pour accompagner la transition énergétique : insertion des énergies renouvelables avec l'intelligence *smart grid* ou contractuelle, qui évite de surdimensionner les infrastructures, solutions aux territoires et mécanismes de marché pour rendre acteurs les clients et territoires de la transition énergétique (autoconsommation, mobilité électrique, flexibilités, données...). »

Cette logique de solidarité est reprise par Pascal Sokoloff, directeur général de la FNC-CR, pour qui « la décentralisation doit s'inscrire

dans une logique de solidarité nationale, ce qui n'est absolument pas antinomique. [...] La lutte contre le changement climatique est une urgence, mais il faut le faire de manière équilibrée et ne pas donner cours aux fantasmes d'ilotage sous couvert d'autonomie énergétique, lequel ilotage conduirait à rompre avec un service public essentiel guidé par des principes qui ont fait leurs preuves, même s'ils sont adaptables.»

Que l'expression des avis et recommandations soit nationale, régionale, ou locale, la conclusion est largement partagée : la transition énergétique est déjà une réalité. Certes, la route ne fait que commencer, mais la progression sera d'autant plus rapide que les réalisations exemplaires seront largement partagées. Car dans le rural peut-être plus qu'ailleurs, le bouche-à-oreille est un formidable facteur de motivation et un efficace agent de démultiplication.

Les recettes qui marchent : quelques exemples de projets réussis et pourquoi ils ont réussi

La volonté de faire est largement répandue ; les priorités d'action sont identifiées, tout comme les obstacles ; les références existent pour illustrer comment ceux-ci ont été surmontés et des leçons en ont été tirées pour mieux les démultiplier.

Neuf d'entre elles ont été présentées dans le Livre blanc, réalisées par et avec des acteurs du rural, en partenariat avec EDF. Convaincu que la transition énergétique se joue aussi dans les territoires ruraux, le groupe s'investit à leurs côtés à travers ses différents métiers et filiales qui apportent des réponses ciblées pour chacune des grandes familles d'attentes recensées — efficacité énergétique et éclairage public, développement des énergies renouvelables, mobilité électrique.

Même si le partenaire énergéticien est issu du même groupe pour chacune de ces références, l'essentiel n'est sans doute pas là et le choix

s'est fait sur la base de critères pragmatiques. Elles montrent en effet que pour chacune des attentes il existe une solution technique ; que la réussite tient le plus souvent à un collectif entre acteurs divers et complémentaires ; que les difficultés initiales, ou rencontrées en cours de projet, ont pu être résolues et comment ; que l'initiative est économiquement durable et répliquable.

Sont ainsi illustrés, en citant un exemple de bénéfice généré par chaque opération :

- deux cas de rénovation énergétique, l'un en Alsace, pour un programme collaboratif qui a traité 500 maisons individuelles, divisant en moyenne par deux la facture énergétique moyenne des ménages et évitant l'émission de 5 000 tonnes de CO₂ grâce au standard basse consommation qui a été appliqué ; l'autre en Haute-Marne et Meuse pour un programme d'accompagnement dédié à des logements sociaux, qui a rallié une centaine d'entreprises locales dont les personnels ont été formés pour acquérir le référentiel technique Basse consommation ;
- la rénovation de l'éclairage public à Cluny (Saône-et-Loire) par Citelum, avec un engagement de baisse de la consommation d'électricité de 71 % sur huit ans — objectif qui sera atteint avec trois ans d'avance —, et une optimisation de la durée de fonctionnement des installations ;
- la promotion de la mobilité électrique à Civaux (Vienne), qui a créé une dynamique territoriale à partir du centre nucléaire de production d'électricité, et embarqué le tissu économique local en démontrant la pertinence, la faisabilité pratique et la viabilité opérationnelle d'un plus large recours aux véhicules électriques ;
- la concertation locale pour l'implantation d'un parc éolien à Wavignies (Oise), une démarche qui a été la clé de réussite de ce projet en l'inscrivant avec la population dans la durée, pour une production annuelle équivalente à la consommation d'électricité de 20 000 personnes ;
- l'équipement en panneaux solaires photovoltaïques de plusieurs exploitations agricoles, à travers la création de 9 sociétés

par actions simplifiées (SAS) qui ont installé une puissance photovoltaïque totale de plus de 20 MWc;

- la création d'une société d'économie mixte (SEM) dans l'Aveyron, pour développer avec le Parc naturel régional et Dalkia des réseaux de chaleur utilisant la biomasse locale, avec le double intérêt de produire plus de 10 MW thermiques à partir de chaudières réparties sur plusieurs communes et de structurer une filière bois locale, le tout en assurant la rentabilité économique de l'exploitation;
- la construction avec Dalkia d'une usine de triméthanisation de déchets ménagers pour le compte de neuf adhérents EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) de l'est du département de Saône-et-Loire, créatrice à la fois d'une vingtaine d'emplois, de revenus grâce à la vente du biométhane et du compost produits, et de solidarité entre zones urbaines et rurales.

Par ailleurs, l'engagement en faveur de la transition énergétique peut prendre des formes plus indirectes et néanmoins tangibles : c'est le cas de la contribution à l'emploi local et à la création de valeur autour des installations hydrauliques des vallées des Pyrénées, en accompagnant notamment les prestataires d'EDF Hydro — soit 240 millions d'euros de retombées économiques pour les acteurs du territoire depuis 2013 —, et en soutenant le développement des entreprises locales — 80 emplois créés attendus d'ici fin 2020.

Malgré la diversité des sujets traités, tous ces projets partagent les mêmes clés de succès pour faire avancer la transition énergétique en milieu rural : concertation et coopération d'un collectif; identification et renforcement des compétences; accompagnement administratif; solidité du référentiel technique.

En revanche, il est un paramètre pour lequel les schémas gagnants restent éminemment variables : celui du montage financier, ce qui n'étonnera pas au vu de la multitude d'aides et de solutions possibles à travers les nombreux dispositifs déjà mentionnés. Les neuf études de cas présentées en sont une parfaite

illustration puisqu'on trouve des subventions apportées par EDF, des recours aux CEE, le soutien apporté par les programmes TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte), l'emprunt auprès de banques, l'apport en capital initial qui limite à un seuil minimal le recours à des aides.

Dix propositions

Le Livre blanc sur la transition énergétique en milieu rural n'aurait pas été complet sans tirer des informations et enseignements recueillis des propositions pour contribuer à lever les freins et à mieux valoriser les nombreuses ressources des territoires ruraux.

Il en énonce dix, que l'on commentera rapidement en guise de conclusion.

1. Créer un observatoire national de la transition énergétique en milieu rural

Globalement très nombreuses, les données statistiques sont beaucoup moins accessibles sur le milieu rural et en tout cas très dispersées. Une base qui leur serait spécialement dédiée, avec une consolidation à l'échelle nationale, selon des indicateurs communs pour tous les territoires, permettrait pourtant de mieux évaluer les potentiels (d'énergies renouvelables, de substitution des énergies fossiles, de maîtrise des consommations...), de mieux poser les diagnostics, de mesurer les résultats et au final de mieux suivre le travail accompli, tout en vérifiant la bonne cohérence avec les objectifs nationaux.

2. Valoriser davantage les spécificités locales dans les dispositifs de soutien

Si la PPE (Programmation pluriannuelle de l'énergie) fixe les objectifs nationaux de la transition énergétique, leur atteinte passe en partie par des actions locales. Mais ce qui est adapté à un territoire ne l'est pas forcément à un autre. Introduire de la souplesse dans les critères d'attributions des dispositifs existants permettrait de mieux s'accorder aux

contraintes et ressources des territoires et de libérer leur prise d'initiative.

3. Créer un guichet unique pour faciliter l'accès aux aides et le montage financier des projets

Le manque de moyens financiers pointé par un grand nombre d'élus vient en grande partie du fait qu'ils sont disséminés et mal connus. Mieux informer de leur existence, mieux orienter vers leur obtention par un système de guichet unique et renforcer l'aide au montage de projet constituerait certainement une avancée⁸.

4. Stabiliser et donner de la visibilité aux dispositifs de soutien

Le manque de visibilité sur les mécanismes d'aide et sur leur pérennité empêche les prises d'initiatives; stabiliser les conditions d'octroi sur plusieurs années permettrait aux acteurs locaux de se projeter avec une meilleure sécurité de leurs engagements.

5. Favoriser la coopération entre les territoires ruraux et urbains

Localement, la complémentarité entre territoires ruraux et urbains permet d'engager des projets plus ambitieux en optimisant les coûts; à l'échelle nationale, elle est garante de cohésion et de solidarité. La promouvoir davantage ne peut que contribuer au succès de la décarbonation du bilan énergétique de tout le pays.

6. Améliorer l'acceptabilité des projets

La transition énergétique ne se fera pas sans effort, parfois sans ruptures et innovations. Son succès dépendra donc en grande partie de l'acceptation de ces nouveautés par les citoyens. Malgré les avancées déjà accomplies en la matière, il reste des progrès à accomplir, qui seraient facilités par des méthodes de concertation solides et la facilité faite à des mesures de nature à faire adhérer la population, comme le financement participatif.

7. Développer des formations adaptées au plus près des territoires ruraux

Les évolutions technologiques, comme réglementaires, sont nombreuses et rapides; elles nécessitent d'adapter les compétences, dont beaucoup s'exerceront en milieu rural. Localiser certaines formations dans ces territoires, au plus près des projets, contribuerait à leur succès et indirectement à la vitalité de ces territoires.

8. Recenser et partager les bonnes pratiques

Partager les réussites et les retours d'expérience donne des idées, fait gagner du temps et peut éviter de reproduire des erreurs. Il est donc précieux d'organiser des échanges entre acteurs porteurs d'initiatives pour stimuler une dynamique de projets et inhiber les freins.

9. Faire converger les connaissances et les moyens

L'expérience du terrain le prouve, la réussite d'un projet est d'autant plus assurée que le partage d'informations et l'implication conjointe entre les parties prenantes sont étroits. La concertation dans la durée doit devenir le mode opératoire de tout projet local de transition énergétique.

10. Promouvoir la répliquabilité des projets

Dans le monde rural, les initiatives en faveur de la transition énergétique sont le plus souvent de taille modeste. C'est le foisonnement de ces réalisations qui permettra d'atteindre des résultats à l'échelle des enjeux du changement climatique et de la PPE. Pour y parvenir plus efficacement, il est important de pouvoir recourir à des offres simples et à des méthodologies efficaces. Leur reproduction en sera d'autant plus aisée et l'objectif global d'autant plus rapidement atteint.

Alors qu'il est encore trop tôt pour mesurer pleinement les effets territoriaux, sociaux et économiques de la crise provoquée par le coronavirus, transition énergétique et

ruralité sont plus que jamais une conjugaison gagnante pour participer au rebond de tous les territoires.

«[...] Les élus sont déjà très nombreux à “agir local en pensant global”», déclare Vanik Berbérien, président de l'Association des maires ruraux de France, «c'est un phénomène très important, à bas bruit, avec une volonté de faire et d'être utile. [...] Changer de regard sur la ruralité et les élus est dans le domaine de la transition énergétique une nécessité absolue.»

Puisse le Livre blanc qui leur a été dédié y contribuer et livrer quelques précieuses clés.

RÉFÉRENCES

ADEME, «Agriculture et efficacité énergétique – Propositions et recommandations pour améliorer l'efficacité énergétique des exploitations agricoles en France» – Rapport final Collection Expertises, disponible sur www.ademe.fr/mediatheque – février 2019.

EDF, «La transition énergétique en milieu rural – Comprendre pour agir», publication du groupe EDF – Conception et coordination éditoriale, EDF – Expertise et rédaction Watt's Next Conseil – juillet 2019.

NOTES

1. On ne parle pas ici des émissions liées au secteur agricole, et notamment à l'élevage, qui n'entrent pas dans notre sujet de la transition énergétique.

2. On précisera que les comparaisons de données entre le rural et l'urbain ne sont généralement pas possibles, les données étant le plus souvent agrégées; il est au mieux possible de distinguer le rural par rapport à une moyenne nationale. De plus ces données ne sont pas régulièrement actualisées.

3. 10 % de plus qu'un logement dans une ville isolée; 22 % de plus qu'un logement situé dans une ville de banlieue.

4. Chiffres Enedis 2017.

5. ADEME, février 2019.

6. Les pourcentages cités se réfèrent aux 1097 réponses recueillies dans l'enquête en ligne menée du 10 mai au 3 juin 2019 auprès des maires ruraux adhérents à l'AMRF.

7. Le choix, qui peut paraître arbitraire, d'une répartition des communes autour d'une limite de 500 habitants, a été fait à partir d'une donnée de l'AMF, selon laquelle les communes de moins de 500 habitants représentent 52 % de l'ensemble des communes de France.

8. La mise en place de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) devrait répondre concrètement à cette proposition, formulée avant sa création.